ARRÊTÉ DU MAIRE

PERMANENT
Arrêté portant numérotation de voirie
- Rue des Rouleaux

N° 2026/282

Le Maire de Clisson,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et L. 2213-28 ;
CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'attribuer plusieurs numéros à cet immeuble ;
CONSIDERANT que le numérotage des immeubles en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire ;

ARRÊTE

Article 1 - Il est prescrit la numérotation suivante sur la voie :

LIBELLE DE LA VOIE	REFERENCE(S) CADASTRALE (S)	NUMERO (S)
Rue des Rouleaux	**AK 1230**	**4 rue des Rouleaux** **Logement 1** **Logement 2**

Article 2 - Le présent arrêté vaut certificat de numérotage au sens cadastral du terme. Le numérotage comporte pour chaque rue, une série continue de numéros, à raison d'un seul numéro par immeuble caractérisé par une entrée principale.

Article 3 - Les plaques de numéros sont prises en charge par les propriétaires, à charge pour eux de les fixer. Les propriétaires doivent veiller à ce que le numéro inscrit sur leur maison soit constamment net et lisible. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, faire obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

Article 4 - Aucun numérotage autre que celui prévue au présent arrêté n'est admis. Aucun changement ne peut être opéré sauf sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

Article 5 - Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements.

Article 6 - L'affichage du présent arrêté et ampliation sera adressée :

- la direction régionale des Finances Publiques
- au centre de Tri Postal
- aux services SIG et ADS de Clisson Sèvre Maine Agglo
- au SDIS
- à la Brigade de Gendarmerie de Clisson/Gétigné
- aux intéressés

Fait à Clisson, le 19 octobre 2026

Publié et affiché, le 22 OCT 2026

Certifié conforme

Laurence Luneau
Maire

VILLE DE CLISSON
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mise en ligne le : 17/11/2026 16:49 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Mairie de Clisson
https://www.intramuros.org/clisson/documents_administratifs/87751